

20-21 octobre :  
Assemblée générale  
du MRAP

# Rendez-vous à Villeurbanne

# droit et liberté

mensuel du mouvement  
contre le racisme et pour  
l'amitié entre les peuples



**O**UI, chaque adhérent du MRAP peut participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu à Villeurbanne, samedi 20 et dimanche 21 octobre. Il peut aussi donner mandat à un autre adhérent de le représenter.

Cette participation est importante. Car l'Assemblée Générale doit débattre des grandes orientations et des modalités d'intervention du Mouvement en fonction des manifestations actuelles du racisme; elle doit renforcer cet instrument de l'action qu'est le MRAP lui-même. A la base des débats de ces deux journées, les rapports d'Albert Lévy et de Gérard Coulon publiés dans le numéro de septembre de **Droit et Liberté**. A chacun de dire ce qu'il en pense, ce qu'il propose, de les enrichir par sa réflexion et son expérience.

Les membres actifs des comités locaux, dans toute la France, seront évidemment présents au rendez-vous de Villeurbanne. Les comités ont en outre pour rôle d'alerter et informer l'ensemble des adhérents, d'organiser leur déplacement collectif à moindres frais, compte tenu des réductions accordées par la SNCF. Par ailleurs, la discussion préalable des rapports au sein des comités locaux ne peut qu'être profitable à tous.

L'ampleur de la contamination xénophobe en France a de quoi inquiéter. La démagogie d'un Le Pen s'appuie sur elle et l'attise à la fois. Il y a énormément à faire pour libérer notre société profondément atteinte, pour empêcher que cette situation ne s'aggrave encore jusqu'à devenir irréversible. C'est la tâche du MRAP de faire face. Il n'est pas seul dans ce combat, aujourd'hui très complexe, mais lui seul, il faut le souligner, le poursuit sans relâche, 365 jours par an. D'où l'intérêt de l'Assemblée Générale, en une période qui requiert beaucoup de vigilance, de lucidité et d'obstination.

En page 4, vous trouverez tous les renseignements pratiques pour participer à l'Assemblée Générale.

## HALTE AUX CRIMES DE L'APARTHEID

Le sang des Noirs coule en Afrique du Sud. A la jeunesse, aux mineurs, à la population des ghettos qui réclament une vie libre et digne, les dirigeants racistes répondent par une terrible répression. Chaque jour, s'allonge la liste des morts, des blessés, des emprisonnés.

Les prétendues réformes constitutionnelles annoncées par le Gouvernement de Pretoria, loin d'atténuer l'apartheid, ne font que le renforcer, en même temps que les pouvoirs de Pieter Botha, devenu président de l'Etat. Le peuple sud-africain dans son immense majorité, tenu en dehors des responsabilités politiques, rejette ce système et manifeste la puissance de son unité.

Le MRAP est solidaire de tous ceux qui souffrent du racisme et le combattent en Afrique du Sud. Il a pris l'initiative avec trois autres organisations (AFASPA, Ligue des Droits de l'Homme, MAA), d'un rassemblement place de l'Opéra, à  
suite page 2

**L'APARTHEID**

suite de la page 1

Paris, le 12 septembre. Le lendemain, il s'associait au meeting organisé, à Paris également, par le mouvement de libération de la Namibie, la SWAPO.

Le 22 septembre, la nouvelle association **Mrap-Solidarité**, complémentaire du MRAP, recevait une délégation de femmes de l'ANC, le mouvement de libération de l'Afrique du Sud, et lui remettait des tee-shirts à l'intention des réfugiés sud-africains dans les pays "de la ligne de front"; **Mrap-Solidarité** parraine une crèche en Zambie, où sont accueillis de jeunes enfants sud-africains.

Par ailleurs, le MRAP vient de lancer une pétition demandant au Gouvernement français de prendre des sanctions efficaces contre les violations des Droits de l'Homme au pays de l'apartheid.

**LE PEN ET L'APARTHEID**

Qui se ressemble s'assemble. Le journal de Le Pen, "National Hebdo", a publié, en septembre, une "interview exclusive" de l'ambassadeur d'Afrique du Sud en France, M. Du Plooy. Celui-ci voit dans la lutte contre l'apartheid une conspiration dont Moscou serait le "chef d'orchestre" et affirme cyniquement que la colère des Sud-Africains noirs "ne se justifiait pas".

Aveu de taille: l'ambassadeur sud-africain reconnaît que l'Afrique du Sud a des "relations assez solides" avec l'UNITA, l'organisation terroriste qui lutte contre le gouvernement d'Angola, et affirme que Jonas Savimbi, le dirigeant de l'UNITA, est "un leader africain sur qui s'appuyer".

Par ailleurs, le porte-parole de Pretoria fait évidemment l'éloge des bantoustans qui visent à parquer les Noirs (73 % de la population) sur 13 % du territoire et présente la politique d'apartheid comme "la recherche d'un équilibre entre la conscience chrétienne et nos intérêts".

Le Pen, qui a organisé une messe (intégriste) à la récente fête du Front National, est décidément bien placé pour traduire "la conscience chrétienne". Sa connivence avec le pays de l'apartheid a de quoi faire réfléchir ceux qui voient en lui un "défenseur de la liberté".

L'Afrique du Sud - une fois n'est pas coutume - occupe écrans et première page. Les comités locaux peuvent dénoncer l'apartheid, développer en France le courant qui dénonce cette conception politique anachronique et renforcer le soutien matériel et moral à ceux qui luttent sur place, notamment l'A.N.C.

Nous pouvons proposer:

- des débats (avec éventuellement un représentant de l'ANC), après la projection du film "La dernière tombe à Dimbaza" (55 minutes);

- des jumelages d'écoles ou d'universités avec des écoles ou universités des pays voisins de l'Afrique du Sud, où vivent des réfugiés sud-africains (fournitures scolaires, échanges culturels, relations épistolaires, etc...);

- expositions sur "l'Afrique Australe", sur "l'apartheid, le dos au mur", "15 artistes-peintres contre l'apartheid", avec possibilités de vendre des reproductions.

(Une exposition "Femmes, enfants, apartheid" est en cours de préparation).

- vente de tee-shirts (en liaison avec **Mrap-Solidarité**).

- cartes-pétition pour la libération de Nelson **Mandela** (président de l'ANC), le plus ancien prisonnier politique du monde. Pourquoi les médias, si soucieux des Droits de l'Homme, n'en parlent-ils pas?

- des autocollants et badges.

Tous renseignements à la Commission Anti-Apartheid.

**Diffamation**

"Présent", "National Hebdo" et "Le Méridional", ont publié différents articles dans lesquels le MRAP est présenté comme "une courroie de transmission du communisme", ou "une officine du Parti Communiste".

Me Pudlowski a cité devant le tribunal correctionnel les directeurs de publication.

Un gardien de la paix antillais blessé et injurié par des C.R.S.

Début août, à Barbès, un contrôle d'identité est effectué par des C.R.S. M. Pyram intervient pour protester contre le caractère arbitraire de cette opération. Il est appréhendé, frappé et injurié... jusqu'à ce qu'il puisse sortir ses papiers: il est lui-même gardien de la paix. Il reçoit alors des excuses. M. Pyram a déposé plainte et demandé au MRAP de le soutenir.

**MARIAGE**

Guy **FARJON** et Martine **VARLET** de la Commission "Tsiganes et Gens du Voyage" se sont mariés à Malakoff, mercredi 19 septembre. Tous nos vœux pour leur "voyage".

**NOS DEUILS**

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de notre ami Michel **GRYNBERG**, qui fut parmi les fondateurs du MRAP et, jusqu'à ses derniers moments, un adhérent fidèle. Nous présentons à sa famille nos fraternelles condoléances.

**Droit et Liberté**  
89, rue Oberkampf, 75011 Paris  
Téléphone 806.88.00  
C.C.P. 9239-81 Paris

Directeur de la publication :  
René Mazenod

Secrétariat de rédaction :  
Véronique Mortaigne

Comité de rédaction :  
Bertrand Bary, Gérard Coulon, Dominique Dujardin, Jean-Pierre Garcia, René Mazenod, Robert Pac.

N° de Commission paritaire : 81013  
Imprimerie : IM.P.O., Paris

## Débats, fêtes, rencontres

# La nécessaire présence des Comités locaux

A **Pezenas**, fin août, les deuxièmes rencontres occitanes, sur le thème "Faseur Lo País Que Nos Plaï", avec la prise en compte du vécu quotidien et l'échange entre le mouvement occitan et les autres cultures. Participation du MRAP.

A **Pau**, premier forum des Associations, salle Palais, le 29 septembre, avec participation du comité local du MRAP. Repas, accueil des enfants, stands, débats notamment avec les jeunes des lycées. Ce forum développera la vie associative dans la cité.

A **Mont-de-Marsan** (8 et 9 septembre): premier forum des Associations montoises, dont le comité MRAP. De multiples débats, projections, renseignements, émissions, etc...

A **Paris**, Fête de "L'Humanité". Comme chaque année, un public nombreux s'est informé au stand du MRAP de nos analyses, de nos actions. Beaucoup de **Différences** et de livres ont été vendus. Climat chaleureux, malgré la pluie.

Venu pour l'ouverture de l'exposition sur "les étrangers dans la Résistance" au Centre Culturel de **Villeurbanne**, Albert Lévy - qui a participé à la libération de cette ville en 1944 - a rappelé, dans une interview au "Progrès", les actions à mener contre les campagnes hostiles aux étrangers. Il a pris notamment des exemples sur la région Rhône-Alpes où les comités de Lyon et Villeurbanne... ne chôment pas. Rappelons que dans cette région se tiendra l'Assemblée Générale du MRAP les 20 et 21 octobre.

Quelques exemples, parmi d'autres, pris début septembre:

- A **Dreux** (28): 2 bars tenus par des Musulmans, "La Bolée" et "La Huchette" ont été attaqués très sérieusement le 5 septembre. Les médias n'en ont point parlé. Le Comité local suit l'affaire, dénonce le racisme comme facteur d'insécurité et va se constituer partie civile.

- A **Montargis** (45): cinq jeunes de 17 à 20 ans (trois Espagnols, un Tunisien et un Français) s'arrêtent par curiosité pour voir des affiches que collent deux militants du Front National. Ces derniers envoient du gaz lacrymogène au visage des jeunes qui s'enfuient, puis un des membres du Front National dégage un revolver à grenaille et tire en direction du visage du plus jeune qui, aveuglé, ne pouvait pas fuir. La victime, d'origine espagnole, touchée à l'oeil est encore hospitalisée. Le comité local du MRAP appelle à un rassemblement le 13 septembre à 18 heures devant la sous-préfecture de Montargis, organise l'aide matérielle et morale aux victimes, propose un avocat et envisage de porter l'affaire devant la justice. La LICRA ne s'associe pas au rassemblement et s'en remet au Procureur de Montargis pour ne pas tomber dans la provocation systématique, propre à amplifier les menées de certains nostalgiques. Précisément, il est bon de rappeler où ont conduit les silences et les abandons... Enfin, cet incident montre bien, comme l'affirmait Le Pen à la fête du Front National,

que son Parti ne s'en prend pas aux immigrés, qu'il les aime même ou les accepte, mais qu'il dénonce seulement la politique d'immigration du Gouvernement. Gentil, non?!...

- Racisme sur les murs: depuis un mois, les slogans anti-immigrés fleurissent dans différentes ZUP, sur les murs de cités et même d'écoles comme à **Tarbes** ou à **Nîmes**. Le nettoyage tarde. Est-ce un hasard? Le comité local du MRAP est intervenu auprès des organismes responsables pour que ces inscriptions disparaissent. Il est prêt à participer à l'effacement de ces slogans en organisant des équipes avec des employés communaux, si la Mairie fournit le matériel nécessaire. C'est une mobilisation des antiracistes qui ne se contentent pas de s'en remettre à d'autres - dont c'est d'ailleurs le travail et la responsabilité - pour faire disparaître ces slogans. Nos affiches de Wolinski sur le racisme vont être collées. C'est peut-être aussi cela une **ville propre!**

- A **Sarlat**, des travailleurs immigrés de l'entreprise Bouyssou, logés dans des bungalows installés sur des wagons, dénoncent ces conditions d'hébergement. Ce combat pour la dignité est nôtre (comme celui contre les "cages à rats" d'Aulnay). La CGT, considérant comme laxiste le comportement de l'Inspection du travail des transports de Bordeaux, a entrepris des démarches au plus haut niveau. Les salariés touchent en moyenne 3.500 Frs pour un travail reconnu "pénible" par la Médecine du Travail.

**ASSEMBLEE GENERALE**

**COMMENT PARTICIPER?**

Date

L'Assemblée Générale du MRAP aura lieu les samedi 20 et dimanche 21 octobre 1984. Ouverture à 9 heures.

Lieu

Elle se tiendra dans la banlieue de Lyon, à Villeurbanne, place Lazare Goujon, au Palais du Travail.

(Station de métro: Gratte-Ciel, direct de la gare de Lyon-Perrache; à quatre stations de la gare Lyon-La Part Dieu, avec un changement).

Voyage

Les participants venant du nord et du sud de la France bénéficient du T.G.V.

La SNCF accorde dans tous les trains une réduction de 20% pour les voyageurs individuels: demander à cet effet les bons au secrétariat national du MRAP. Tél. (1) 806.88.00.

Pour les groupes (que les comités locaux peuvent constituer) la réduction est plus forte: 25 % pour 10 personnes, 30 % pour 50 personnes.

Hébergement

Pour les participants qui n'ont pas la possibilité de se loger par leurs propres moyens (hôtel, amis personnels) la nuit du 20 au 21 octobre, et éventuellement celle du 19 au 20, le comité lyonnais du MRAP a retenu des lits dans une Auberge de Jeunesse (chambres de 4 et 6 lits).

Le montant est de 44 F par personne et par nuit (9 F de moins si l'on apporte son sac de couchage). Petit déjeuner: 3F50. Retenir les chambres d'urgence au Secrétariat national.

Une liste d'hôtels sera également mise à la disposition des participants. La demander au Secrétariat.

Pour ceux qui souhaitent prendre les repas en commun, il en est prévu à un prix modique.

Enseignants

Les enseignants qui ont des cours le samedi matin et souhaitent en être libérés pour participer à l'Assemblée Générale, doivent en demander l'autorisation dans les meilleurs délais à leur Inspecteur d'Académie. (Signaler dans la demande que le MRAP est Association d'éducation populaire, dotée du statut consultatif auprès de l'ONU).

Déroulement de l'Assemblée Générale

Le samedi 20 octobre:

- Accueil des participants à 9 heures.
- Séance plénière à 9h.30. Ouverture par François Grémy, président du MRAP. Rapports d'Albert Lévy, secrétaire général, Gérard Coulon, secrétaire national, et Claudine Mardon, trésorière.
- Débats en commissions, à 14 heures.
- A 20 heures, soirée culturelle. Echanges avec associations, élus et personnalités de la région lyonnaise.

Le dimanche 21 octobre:

- Poursuite des débats en commissions, à partir de 9 heures.
- A 14 heures, séance plénière, présidée par Charles Palant, vice-président du MRAP. Comptes-rendus des travaux des commissions. Adoption des motions et du budget 85.
- A 17 heures, conclusions par George Pau-Langevin, vice-présidente du MRAP.

(Pour plus de précisions, se reporter à **Droit et Liberté** de septembre 84).

Participation et pouvoirs

Pour participer à l'Assemblée Générale, il faut avoir adhéré au MRAP avant le 30 juin 1984, et pour les adhérents des années précédentes, avoir réglé sa cotisation avant le 31 août 1984.

Les absents peuvent mandater un participant. Un participant ne peut être porteur de plus de 10 pouvoirs.

Les uns et les autres doivent remplir le formulaire ci-contre et l'envoyer au Secrétariat national avant l'Assemblée Générale.

**Assemblée générale du MRAP**

(20 - 21 octobre 1984)

**PARTICIPATION OU POUVOIR**

(A retourner d'urgence au MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 Paris)

Je soussigné (nom en capitales) .....

Prénom ..... Adresse .....

Membre du MRAP depuis .....

A jour de ma cotisation au 31 août 1984

Participera

Ne participera pas et

Donne pouvoir à (nom et prénom) .....

membre du MRAP

Adresse .....

pour me représenter à l'Assemblée Générale des 20 et 21 octobre 1984 et disposer de ma voix dans les scrutins figurant à l'ordre du jour.

A ..... le .....

Porter la mention: « **Bon pour pouvoir** » et signer

N.B.: Peuvent participer ou se faire représenter à l'Assemblée Générale des 20 et 21 octobre, les membres du MRAP ayant adhéré en 1984 avant le 30 juin, et ceux des années précédentes ayant renouvelé leur cotisation avant le 31 août 1984.